

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 71 (1991)  
**Heft:** 4

**Artikel:** L'économie suisse face à de cruciales échéances européennes  
**Autor:** Borgeaud, Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-887034>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## L'économie suisse face à de cruciales échéances européennes

*Pierre Borgeaud, Président de l'Union suisse du commerce et de l'industrie (Vorort), Zurich*

**D**ans la nuit du 21 au 22 octobre 1991, après la conclusion des négociations relatives à l'Espace économique européen (EEE), le gouvernement suisse a annoncé qu'il allait soumettre le traité résultant des négociations à l'assentiment des Chambres et du peuple. En même temps, il a déclaré qu'il considérait désormais l'adhésion à la CE comme le but de la politique suisse d'intégration, et non plus comme une option parmi d'autres.

Les milieux politiques et économiques suisses sont ainsi placés devant des échéances d'une portée considérable :

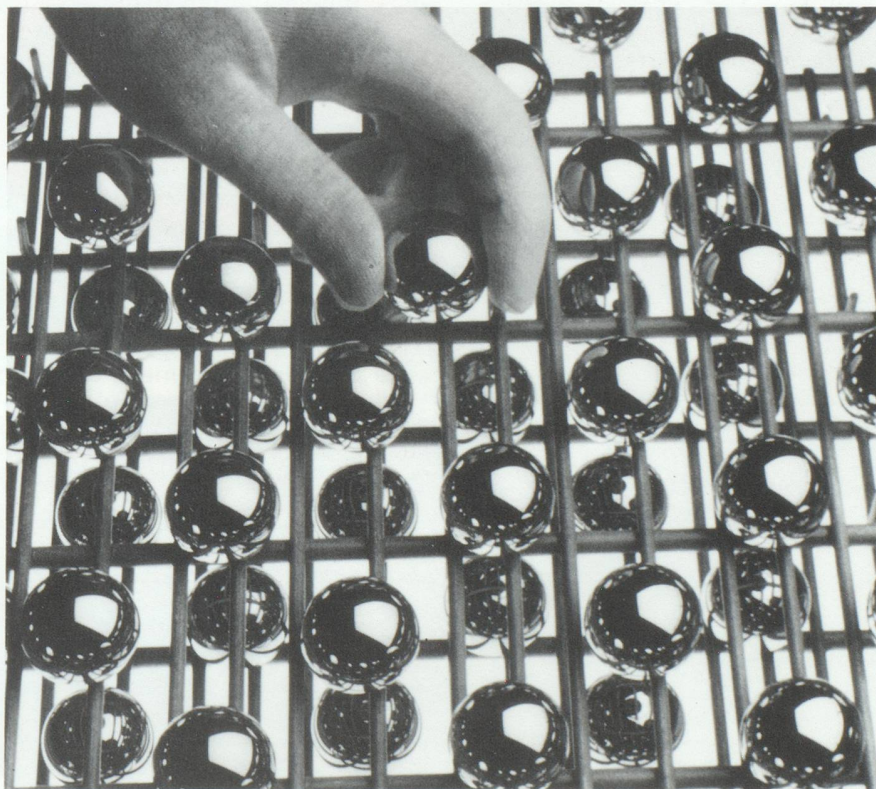
- la première et la plus immédiate concerne la participation à l'EEE,
- la seconde - à moyen terme - est la perspective d'une possible adhésion à la CE.

Dans les deux cas, le dernier mot appartiendra aux citoyennes et aux citoyens. Quel que soit leur verdict, une chose demeure certaine : la Suisse ne choisira pas l'isolement, car elle est et reste partie intégrante de l'économie européenne et mondiale, qu'elle ratifie le traité de l'EEE ou non, qu'elle adhère à la CE ou non. L'heure ne peut pas être aux émotions. Il nous faut examiner sereinement quelles doivent être notre voie et notre place au sein d'une Europe encore à la recherche de sa finalité et de son organisation. La CE - ni paradis ni enfer - constitue le meilleur point de départ envisageable pour bâtir une Europe démocratique, fédéraliste et ouverte sur le monde. Faut-il rappeler que la Suisse fait partie de l'Europe et ne peut rester en marge de ce qui s'y construit ? L'économie doit dire clairement quelles sont les conditions nécessaires, externes et internes, pour qu'elle puisse continuer

à se mesurer avec succès à ses concurrents sur les marchés d'Europe et du monde. Ce n'est qu'ainsi que le peuple suisse pourra se former une opinion fondée. Ailleurs, il suffit que le Parlement soit convaincu de la nécessité d'une réforme ; en Suisse, c'est l'ensemble de la population dont il faut emporter l'adhésion.

### OUI À L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN

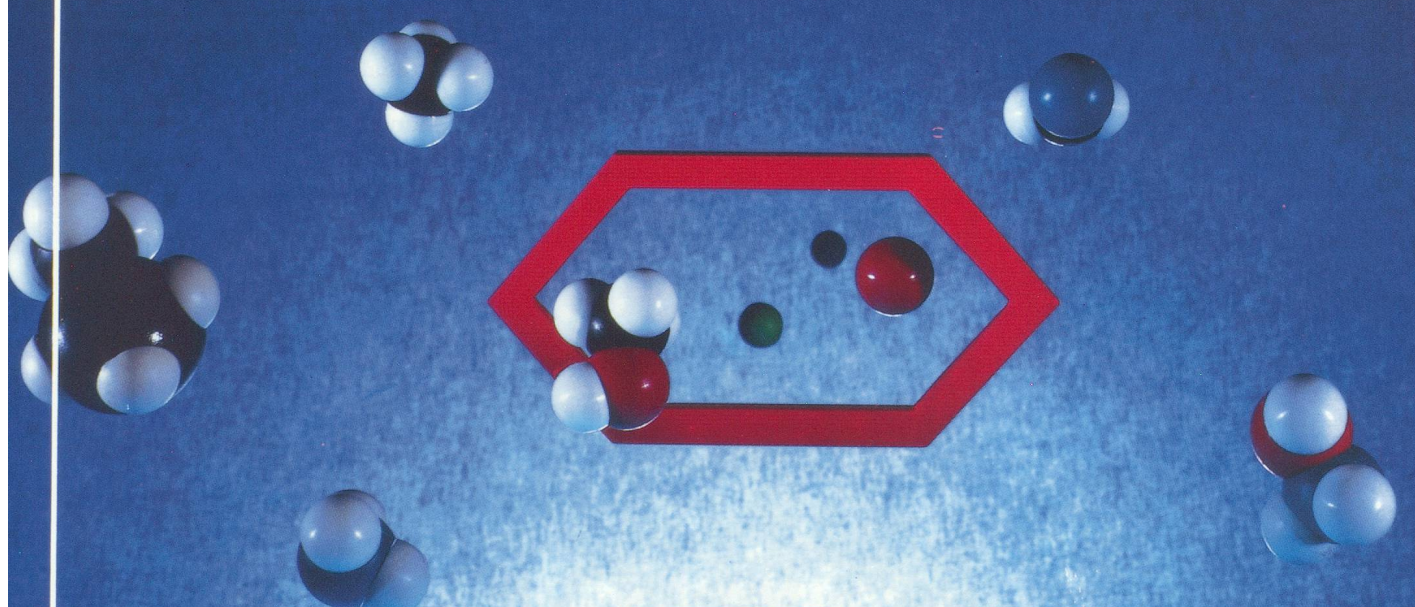
La majeure partie de l'économie suisse approuve la participation à l'EEE. Avec la CE, les entreprises helvétiques ont noué des liens commerciaux et financiers quelquefois plus étroits que certains Etats membres de la CE entre eux. Elles saluent donc la naissance d'un EEE qui ouvre aux firmes des pays de la CE et de l'AELE un accès égal à leurs marchés respectifs. Les principaux avantages d'un espace économique ouvert à tous les concurrents vont résider dans une



...*"La Suisse ne choisira pas l'isolement, car elle est et reste partie intégrante de l'économie européenne et mondiale"...*

Photo : Sulzermedica

# RECHERCHE ROCHE: LA SANTÉ DU FUTUR



**ROCHE**

PRODUITS ROCHE S.A. 52, boulevard du Parc - 92521 Neuilly-sur-seine Cedex - Tél. (1) 46 40 50 00

meilleure division du travail, dans l'accès à un marché plus vaste, dans une intensification de la concurrence et une accélération de l'innovation.

La participation à l'EEE suppose évidemment que les entreprises suisses soient disposées à déployer l'effort d'adaptation nécessaire. Elles y sont prêtes. Il va de soi que les effets de l'intégration européenne ne toucheront pas de la même manière toutes les branches et tous les marchés en Suisse. L'abaissement des coûts, le renforcement de la concurrence et l'agrandissement des marchés exerceront des effets plus ou moins positifs ou négatifs suivant la structure et la production. Les branches qui opèrent sur des marchés encore cloisonnés auront plus à «souffrir» que les industries pour lesquelles l'intégration est déjà passée dans les faits. La production de biens profitera probablement davantage de l'ouverture des marchés que le secteur des services.

Les perspectives positives offertes par l'EEE compensent quelques aspects moins séduisants du traité. Par exemple, l'économie suisse aurait souhaité une simplification plus poussée des règles relatives à l'origine et une solution au problème du trafic de perfectionnement des textiles. On ne peut non plus passer sous silence les insuffisances de l'accord dans le domaine institutionnel. Dans l'EEE, les pays de l'AELE auront à reprendre dans leur législation les développements du droit communautaire sans pouvoir dire grand'chose au cours de son élaboration. De même, on ne comprend pas bien, compte tenu des effets extraterritoriaux du droit de la CE sur la concurrence, pourquoi doit

...*“Les négociations sur l'Espace Economique Européen ont fait apparaître, comme un révélateur, la nécessité de remettre en question certaines réalités suisses”...*

...*“La liste des réformes internes souhaitables est longue”...*

être créée une autorité supranationale de surveillance au sein de l'AELE. Mais il est vrai que toute négociation exige des compromis et qu'il serait vain d'attendre que le résultat final reflète intégralement les vues initiales des parties.

Les insuffisances dont il vient d'être question devaient être mentionnées. Tout bien pesé cependant, l'Union suisse du commerce et de l'industrie juge qu'il est dans l'intérêt du pays de prendre part au grand marché de l'Espace économique européen. L'instrument d'intégration que constitue ce dernier présente un double avantage : celui de comporter des engagements dont la portée est clairement délimitée, mais aussi celui de fournir une plate-forme de nature à faciliter une adhésion ultérieure à la Communauté européenne.

#### **UNE RÉFORME INTERNE EST NÉCESSAIRE**

Les négociations sur l'EEE ont eu un autre avantage encore : elles ont fait apparaître, comme un révélateur, la nécessité de remettre en question certaines réalités suisses. La liste des réformes internes souhaitables est longue. Un accès sans discrimination au grand marché européen, que ce soit par le biais de l'EEE ou par celui

d'une adhésion à la CE, est certainement important si la Suisse veut être en mesure de s'adapter aux changements économiques en Europe et dans le monde, mais il doit être accompagné d'un effort interne rendant leur rôle aux mécanismes de l'économie de marché. Pour paraphraser un précepte connu : les réformes “commencent à la maison”. Car ce ne sont pas l'EEE ou l'adhésion à la CE qui garantiront en Suisse un système fiscal compétitif, l'assainissement des finances fédérales, le recul de l'inflation, la libéralisation du marché foncier etc. La mise à jour indispensable dépend de nos efforts propres. Le maintien de la compétitivité de l'économie exige aussi qu'on supprime certaines barrières à l'intérieur même de la Suisse. Cette remarque vaut notamment pour les marchés publics des cantons et pour l'exercice des professions réglementées.

**Si nous ne trouvons pas la force de nous renouveler, on ne voit pas comment nous parviendrions à entrer dans l'EEE ou à adhérer à la CE. La Suisse ne sera pas forte du simple fait qu'elle prend part au processus d'intégration. C'est à elle qu'il incombe de réformer sa politique économique et de moderniser ses institutions. La Suisse se doit d'être solide quelle que soit la forme que prendront ses relations futures avec l'Europe.** ■

**Suisse de Réassurances**



Zurich, Téléphone 01 285 21 21, Télex 815 722 sre ch, Télécopieur 01 285 29 99

**Tableau 1 : Ratios caractéristiques du financement et des investissements des entreprises françaises**

(a)	% VA					
	1982	1985	1988	1989	1990	1991 (pr)
Rémunération des salariés	68,9	66,5	60,8	60,5	61,4	62,0
Taux de marge	24,0	25,4	31,5	31,7	30,9	30,3
Intérêts versés (ensemble des SQS)	10,8	11,0	8,6	9,2	10,0	10,5
Taux d'épargne	9,8	11,1	17,3	16,6	15,4	14,4
Taux d'investissement	15,3	14,8	17,0	17,9	17,9	17,3
Taux d'autofinancement (hors stocks)	65,8	78,5	105,9	96,9	90,2	90,0

(a) Sociétés et quasi-sociétés hors grandes entreprises nationales

Source : Budgets économiques, Octobre 1991

**Tableau 2 : Les investissements directs des entreprises françaises (en milliards de FF)**

1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
18,6	20,0	36,2	52,3	76,0	115,2	141,5

Source : Ministère de l'Industrie et du Commerce Extérieur

**Tableau 3 : Variations des prix à la consommation dans les grands pays industrialisés (en %)**

	1982	1985	1988	1989	1990	1991 (pr)
France	11,6	5,7	2,7	3,4	2,9	3,0
RFA	5,3	2,0	1,2	3,2	2,6	3,6
Six principaux partenaires	9,7	5,1	3,3	4,8	4,8	4,9
USA	5,7	3,3	3,9	4,5	5,0	4,3
Japon	2,7	2,2	- 0,1	1,8	2,4	2,9

Source : Budgets économiques, Octobre 1991

**Tableau 4 : Parts de marché de la France dans les exportations des principaux pays européens (en %)**

1980	1982	1985	1987 *	1988	1989	1990	1991 (est)
16,19	15,17	15,24	15,04	15,25	15,33	15,52	16,0

\* : point bas

Source : Rexéco